



Bruxelles, le 14 février 2025

CM 1588/25

PECHE
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: LIFE.Fisheries@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8174

Objet: Adhésion de l'UE à la recommandation du Conseil de l'OCDE sur
l'élimination du soutien des gouvernements à la pêche illicite, non déclarée
et non réglementée
- Approbation
= FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1587/25 du 12 février 2025 a été clôturée le 14 février à 10 heures et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adhésion de l'Union européenne à la recommandation de l'OCDE susvisée, qui figure dans le document 6057/25.

Par conséquent, l'adhésion de l'Union européenne à la recommandation de l'OCDE susvisée est approuvée.

Le secrétariat général du Conseil tient à remercier les délégations et la Commission pour leur coopération.